

## **Comment la Grande-Bretagne a-t-elle réussi à inclure de manière complémentaire le privé dans son système de santé ?**

Venez entendre l'un des acteurs de premier plan du système de santé britannique nous raconter cette histoire.

Jeudi, 22 janvier 2015

Petit déjeuner – 7 h 30 à 9 h 00

Lieu : Norton Rose Fulbright, 1 Place Ville-Marie, bureau 2500

---

Pour terminer sa première année de petits-déjeuners conférence en beauté, le CEPSEM vous convie à entendre un conférencier international. Spécialiste réputé du système de santé public du Royaume-Uni, où il dirige l'un des plus grands centres hospitaliers européens, le Canadien d'origine Robert Bell vient échanger avec nous. Il traitera de la place que s'est taillée le privé en santé dans le système de santé britannique, en toute complémentarité et dans le cadre d'un « even level playing field ».



**Robert J. Bell**  
**Chef de la direction, Royal Brompton & Harefield NHS Foundation Trust - Londres, Grande Bretagne**

Canadien d'origine, Robert Bell dirige depuis 2005, à Londres, le plus important centre hospitalier européen spécialisé en maladies cardio-respiratoires : le *Royal Brompton & Harefield NHS Foundation* (<http://www.rbht.nhs.uk>). Membre fondateur et administrateur de *Imperial College Health Partners and Academic Health Sciences Network*, il siège au CA du *Institute of Cardiovascular Medicine and Science*.

Au Canada, M. Bell a été président et chef de la direction du William Osler Health Centre à Toronto et, en tant qu'associé chez Ernst & Young, il y a dirigé la pratique Soins et système de santé public. Il a aussi œuvré au ministère ontarien de la Santé.

### **Nombre de places limitées!**

R.S.V.P. par courriel : remplir et retourner le formulaire ci-dessous

### **Inscrivez-vous d'ici le 15 janvier 2015 !**

- Membre : 25 \$
  - Non-membre : 40 \$
- (les taxes sont incluses)

### **Comment vous inscrire**

1. Envoi courriel du formulaire d'inscription ci-dessous dûment rempli : [info@cepsem.ca](mailto:info@cepsem.ca)
2. Envoi postal ou sur place : paiement par débit ou carte de crédit, ou remise sur place d'un chèque libellé au nom du *Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être* (adresse ci-dessous)